



Hôtel de Ville

59283 RAIMBEAUCOURT

Raimbeaucourt, le 07 février 2019

Mesdames, Messieurs,
Les Membres du Conseil Municipal

E.V.

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**Mercredi 13 février 2019
à 19 heures
En Mairie – Salle des Mariages**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2018.
2. Rapport d'Orientations Budgétaires – Exercice 2019.
3. Agence France Locale (AFL).
 - 3-1 – Octroi de garantie
 - 3-2 – Souscription d'un crédit à long terme et d'un prêt-relais
 - 3-2-1 – Souscription d'un crédit à phase de mobilisation
 - 3-2.2 – Souscription d'un prêt-relais
4. Autorisation du Conseil Municipal pour engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement.
5. Lieu multi accueil Louise et Jean Delattre Blondeau – Autorisation de programme – Crédits de paiement.
6. NOREVIE – Garantie d'emprunt à accorder suite à modification
7. Vente de parcelles de terrain à la SCI HP Santé.
8. Convention de partenariat – Commune de Raimbeaucourt/Associations Raimbeaucourtoises.
9. Ecole de Musique Intercommunale de Raimbeaucourt – Subvention à octroyer.
10. Réaménagement du Centre bourg – Restructuration de la place Charles de Gaulle, des abords de la mairie et du CCAS – 2^{ème} phase – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Nord au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs (ADVB).

11. Rénovation thermique du restaurant scolaire Louise Michel – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).
12. Classement des parcelles B 3283-3310-3307 dans le domaine public communal.
13. Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) – GR121 B.
14. Extension du cimetière communal – Décision du Conseil Municipal.
15. Personnel communal : mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.F.S.E.E.P.) – Adjointes techniques territoriales et agents de maîtrise.
16. Délégation du Conseil Municipal au Maire (article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).
16-1 - Droit de préemption urbain
17. Questions diverses.


A NOTER : le dossier relatif à la réunion mis à la disposition des élus en mairie est également consultable sur le site Internet de la commune www.raimbeaucourt.fr . Ce dossier est constitué des documents suivants :

| Points n° | |
|-------------|--|
| / | Ordre du jour de la réunion et annexe à l'ordre du jour |
| 1 | Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal en date du 11 décembre 2018 |
| 3-1 | Garantie – Modèle 2016.1 |
| 3-2-1/3-2-2 | Conditions générales – Lettre d'offre |
| 5 | Tableau de financement prévisionnel |
| 6 | Courrier de Norevie – Modèle de délibération et son annexe – Avenant |
| 7 | Plan de cadastre – Estimation des domaines |
| 8 | Convention de partenariat – Commune de Raimbeaucourt/Associations Raimbeaucourtoises |
| 10 | Plan du projet |
| 12 | Plan de classement |
| 13 | Plan fourni par le Département |

Les Raimbeaucourtois sont également informés de la date de la réunion par le biais de l'application smartphone.



Le Maire,
Alain MENSION



PS : en cas de besoin, un pouvoir est joint au présent envoi